

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 6

Artikel: Journée féminine romande

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

1 case. par an Fr. 25.—
 2 cases. » » 40.—
 3 cases. » » 60.—

SOMMAIRE : Journée féminine romande. — L'Assistance féminine à la Police : E. F. N. — Louis Bridel : A. DE MORSIER. — La Situation des Gardes-malades en Suisse : Sœur Emmy FREUDWEILER. — Pétition des femmes de Genève pour la limitation des débits : E. Gd. — Femmes de Suède : Esther MONTELIUS. — Notre Bibliothèque : *Réflexions sur l'amour maternel*; brochures reçues. — Coin du Suffrage. — A travers les Sociétés.

Journée féminine romande

Jeu'di 1er Mai 1913 (jour de l'Ascension) à Yverdon
 (La Prairie).

PROGRAMME :

- 10 h. matin : 1° *Ce que se propose d'être la journée féminine romande.* (M^{me} Chaponnière, vice-présidente de l'Union des Femmes de Genève).
 2° Proposition de Genève, Berne, et Lausanne au sujet d'une adjonction aux statuts de l'Alliance. Discussion.
- Midi et demi : Repas en commun (2 fr. 50).
- 2 h. après-midi : 1° *Le passé du mouvement féministe suisse.* (Mlle E. Serment).
 2° *L'Alliance nationale de Sociétés féminines centre du mouvement féministe organisé.* (Mme Lüthy).
 3° *Les tâches immédiates et la mission future des Alliances de femmes en Suisse.* (Mme Pieczynska).

Une convocation ultérieure aux Sociétés donnera les derniers détails. Tous les membres des Sociétés romandes affiliées à l'Alliance sont invités à assister à cette réunion, et à s'inscrire dès maintenant au local des Unions des Femmes de Genève et de Lausanne.

Nous pensons qu'avec un tel programme la journée féminine romande se recommande d'elle-même. Nous voudrions toutefois dire brièvement ce qu'elle doit être dans l'esprit de ses initiatrices.

Elle doit d'abord resserrer les liens entre les Sociétés de langue française affiliées à l'Alliance, en permettant à leurs membres de faire plus ample connaissance les uns avec les autres, de prendre mieux contact, d'échanger plus familièrement leurs pensées et leurs vues, que lors de nos grandes assises féminines, dont le programme est forcément beaucoup plus chargé, puisque les intérêts de vingt mille femmes y sont débattus. Elle doit permettre à celles qui ne disposent pas facilement de deux ou trois jours de loisir pour aller à Coire ou à Lucerne, à celles

qui, sachant peu l'allemand, craignent de ne pouvoir suivre le détail des discussions, de jouir pourtant du précieux encouragement, de l'inestimable bienfait, que sont ces heures de cordialité et d'intimité, vécues entre femmes, dont les préoccupations, les craintes et les désirs sont analogues.

Mais elle doit aussi nous préparer aux séances de l'Alliance, en nous donnant l'habitude de mieux envisager les questions qui y seront soulevées, de les étudier au préalable avec plus de réflexion, de nous y intéresser davantage aussi, en ne remettant pas par notre indifférence le souci de tout décider à quelques initiées, mais en prenant, comme dans toute démocratie, notre part d'initiatives et de responsabilités.

Le *Mouvement Féministe*, qui a déjà l'ambition d'être un trait d'union entre tous les féministes de la Suisse romande applaudit chaleureusement à cette nouvelle tentative; et il donne rendez-vous à toutes ses lectrices, à tous ses amis connus et inconnus, à Yverdon le 1^{er} Mai.

L'Assistance féminine à la Police

Pour permettre à l'Union des Femmes de Genève, qui a mis cette question à son programme depuis dix-huit mois, de se documenter à fond sur la tâche des assistantes de police à l'étranger, l'auteur de ces lignes a fait un voyage d'études en Allemagne, dont elle a bien voulu écrire pour le *Mouvement Féministe* le compte-rendu suivant. (Réd.)

Le poste d'assistante de police n'est point une nouveauté pour l'Allemagne, qui compte déjà un nombre considérable de ces fonctionnaires féminins. En Bavière, spécialement, presque toutes les villes de quelque importance ont leur assistante de police, et la population s'en applaudit. Ce sont, en général, les sociétés privées de protection ou de relèvement qui, par des démarches personnelles, ou en créant un mouvement d'opinion, ont obtenu du ministère la création de cette charge. L'assistante est, en effet, un lien précieux entre les autorités et les associations charitables, elle permet leur collaboration efficace dans nombre de sauvetages, car elle est au courant de toutes les fondations, de toutes les œuvres de protection, de prévoyance et de relèvement, et comme toutes les épaves de la société lui sont amenées, elle se met en rapport avec les institutions correspondant à chaque cas méritant son attention. Son activité, partout très grande, s'exerce surtout sur les mineurs des deux sexes. Chaque jour elle voit entrer dans son bureau les enfants vaga-